

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BEJAIA لبياية المركز الاستشفائي الجامعي

NIF :4120160000060600001

Avis d'attribution provisoire

En application des dispositions de l'article 65, alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Centre Hospitalo-Universitaire de Bejaia porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N° 12/2024 portant maintenance curative et préventive de la station de climatisation de la nouvelle structure de l'hôpital mère et enfant de Targua Ouzemmour au profit du CHU de Bejaia durant l'année 2024, a attribué provisoirement la consultation comme suit:

Intitulé de la consultation	Attributaire	NIF	Note technique	Montant de l'offre en DA/TTC	Observation
Maintenance curative et préventive de la station de climatisation de la nouvelle structure de l'hôpital mère et enfant de Targua Ouzemmour au profit du CHU de Bejaia durant l'année 2024.	Ets MAOUCHE Nassim	18306020005018300000	18 points	4 895 600,50	Retenue, offre unique.

Selon les dispositions de l'article 56 de la loi N° 23.12 du 05 août 2023 et l'article 82, alinéa 04 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire, pour leur communiquer ces résultats, par écrit et selon les dispositions de l'article 82, alinéa 03 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et article 56 de la loi N° 23.12 du 05 août 2023, les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant ont un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de l'affichage de l'avis d'attribution provisoire.

Fait à Bejaia, Le 08.FEV.2024
La Directrice Générale

